



**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE LA COOPÉRATIVE DE DÉVELOPPEMENT
RÉGIONAL (CDR) OUTAOUAIS-LAURENTIDES, TENUE LE MARDI 11 JUIN 2013,
À L'ÉGLISE SAINTE-MARGUERITE, 80 CHEMIN MASSON, SAINTE-MARGUERITE-DU-LAC-MASSON,**

PRÉSENCES

Membres

Allard, Jean-Paul	JABO
Barbeau, Richard	Coopérative de solidarité de santé de Ste-Marguerite-du-Lac-Masson
Bellemare, Louise	Caisse populaire de la Petite-Nation
Cholette, Chantal	Convergence, coopérative d'expertes-conseils
Clément, Thierry	Coopérative de travail L'Enclume
Éseau, Barry	Coloc Studio créatif Coop
Labelle, Louis-Rémi	Coloc Studio créatif Coop
Laframboise, Richard	Association coopérative Sports et plein air des Milles-Îles
Latour, Suzanne	Coopérative d'habitation Toit et Moi
Legault, Nicole	Coopérative de solidarité LaBelle Saveur
Lippé, Michel	Coopérative de solidarité et d'entraide des Milles Îles
Monette, Lisiane	Coopérative de solidarité de santé de Ste-Marguerite-du-Lac-Masson
Quenneville, Louise	Coopérative de santé globale Saint-Adolphe-d'Howard
Rajotte, Stéphanie	ROHSCO
Rozon, Dominic	Coopérative de solidarité de l'Auberge Petite-Nation
Trudeau, Simon	Coopérative de travail L'Enclume
Villeneuve, Lise	Coopérative de solidarité de santé du Nord de la Petite-Nation

Membre partenaire

Locard, Anne	UQO
--------------	-----

Invités ou observateurs

Angel, Mélina	Observatrice
Grondin, Geneviève	Journal Ensemble
Johnson, Nelson	Sorgioia entreprise
Marchand, Michèle	Journal Ensemble





Équipe

Boileau, Jean-Daniel, conseiller en développement coopératif – Outaouais
Croteau, Lysanne, agente de promotion à l'entrepreneuriat collectif jeunesse
Daudelin, Michaël, agent Pôle d'économie sociale
Duguay, Patrick, directeur général
Lalonde, Claudine, coordonnatrice promotion et éducation coopérative
Léveillé, François, agent de promotion à l'entrepreneuriat collectif jeunesse
Ritchie, Joëlle, agente en développement coopératif
Van Den Borre, Martin, conseiller en développement coopératif - Laurentides

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'assemblée débute à 17 h 15.

1. MOT DE BIENVENUE

Mme Lisiane Monette, de la municipalité de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson souhaite la bienvenue à l'assemblée. Elle présente les deux coopératives de la municipalité, soit la Coopérative de solidarité de santé de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson et la Coopérative de solidarité du Café O'Marguerites, toutes deux jouant un rôle très important, tant pour la création d'emploi qu'en tant que lieux de rassemblement.

2. NOMINATION D'UN PRÉSIDENT D'ASSEMBLÉE

Chantal Cholette se présente à l'assemblée.

**SUR PROPOSITION DE LOUISE QUENNEVILLE,
DÛMENT APPUYÉE PAR LISIANE MONETTE, IL EST PROPOSÉ QUE** Chantal Cholette agisse à titre de présidente d'assemblée et Joëlle Ritchie agisse à titre de secrétaire.

AGA-2013-01

Adoptée à l'unanimité

3. LECTURE DE L'AVIS DE CONVOCATION

Mme. Chantal Cholette mentionne que l'avis de convocation a été envoyé aux membres le 11 mai 2013.

4. VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE

Mme. Chantal Cholette indique que le droit de présence a été vérifié à l'entrée avec la liste des membres et des invités.

5. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR





Mme. Chantal Cholette procède à la lecture du projet d'ordre du jour :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Nomination d'un président d'assemblée
3. Lecture de l'avis de convocation
4. Vérification du droit de présence
5. Lecture et adoption de l'ordre du jour
6. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 19 juin 2012
7. Présentation du rapport annuel 2012-2013
8. Présentation des états financiers 2012-2013
9. Affectation des trop-perçus
10. Nomination du vérificateur
11. Élections au conseil d'administration
12. Vœux de l'assemblée
13. Levée de l'assemblée

**SUR PROPOSITION DE DOMINIC ROZON,
DÛMENT APPUYÉ PAR THIERRY CLÉMENT, IL EST PROPOSÉ D'ACCEPTER** l'ordre du jour tel que présenté.

AGA-2013-02

Adoptée à l'unanimité

6. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 19 JUIN 2012

Le procès-verbal était disponible sur le site web de la CDR Outaouais-Laurentides. Après consultation auprès de l'assemblée, on décide de passer outre la lecture complète du procès-verbal.

Une modification est proposée au point .12 par Dominic Rozon : Lucie Bélanger étant membre de la Coopérative de solidarité de santé du Nord de la Petite-Nation, et non de la Coopérative de solidarité de l'Auberge Petite-Nation.

**SUR PROPOSITION DE DOMINIC ROZON,
DÛMENT APPUYÉ PAR LOUISE BELLEMARE, IL EST PROPOSÉ D'ACCEPTER** le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 19 juin 2012 avec la modification proposée.

AGA-2013-03

Adoptée à l'unanimité

7. PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL 2010-2011

Chantal Cholette présente le rapport annuel du conseil d'administration et Patrick Duguay présente le rapport de la direction générale. On peut consulter le rapport annuel 2012-2013 sur le site web au www.cdrol.coop.





Chantal Cholette mentionne que l'année à venir sera chargée, le conseil d'administration s'étant donné la mission de réfléchir à ses modes de gouvernance pour les rendre plus efficaces. Le conseil accueille très favorablement la loi-cadre sur l'économie sociale qui contribuera à la vitalité économique des coopératives québécoises.

La présidente souligne l'apport et le dévouement de M. Marc Paquette qui a œuvré pendant 8 ans au sein du conseil d'administration. Elle nomme les membres du conseil et remercie Julie Roy pour son implication, suite à son annonce de quitter le conseil. Mme. Cholette souligne aussi le leadership, l'expérience et la profonde connaissance du monde de l'économie sociale de l'équipe d'employés.

M. Patrick Duguay présente les 18 nouvelles coops ayant été créées dans la dernière année dans l'Outaouais et les Laurentides, soit un grand nombre par rapport à l'ensemble des territoires du Québec. On compte cette année 52 emplois en surcroît, un grand atout économique pour les villages et régions.

M. Patrick Duguay remercie la coopérative de solidarité du Festival de boîtes à savon de Gatineau, de s'être rendue au tribunal administratif pour contester le fait que les coops soient non-admissibles à tenir des loteries.

Il présente les membres de l'équipe. Claudine Lalonde, en fonction du rôle qu'elle joue, sera nommée directrice générale adjointe. Il remercie l'ensemble de l'équipe d'employés ainsi que les membres du conseil d'administration, et plus particulièrement Mme. Chantal Cholette, la présidente.

8. PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS 2012-2013

Mme. Chantal Cholette invite M. Michel Lacroix CA, de la firme comptable Piché & Lacroix CPA inc., à présenter l'audit des états financiers 2012-2013.

Les états financiers démontrent un trop perçu de 132 271 \$.

Aucune question ou commentaire n'est émis.

9. AFFECTATION DES TROP-PERÇUS

Après la présentation de la résolution proposée par le conseil d'administration, des questions sont posées sur la nature de la réserve générale et sur l'idée d'attribuer de l'argent à un fonds pour le développement de nouvelles coopératives. La réserve générale sert de fond de roulement et permet de passer au travers des années plus difficiles avec stabilité. Une étude préalable serait nécessaire pour l'idée d'un fond pour les nouvelles coopératives.

Une correction est apportée au montant de l'excédent (différence de 3 \$ entre les états financiers et la résolution proposée).

La résolution suivante est adoptée pour l'affectation des trop-perçus :





Attendu que la CDR Outaouais-Laurentides a réalisé un excédent de 132 271 \$ pour son exercice financier se terminant le 31 mars 2013;

Attendu qu'il appartient à l'assemblée générale de la CDR Outaouais-Laurentides, sur recommandation du conseil d'administration, d'affecter les trop-perçus;

Attendu que la CDR Outaouais-Laurentides cherche, dans la mesure de ses moyens et selon ses engagements contractuels, à bonifier les conditions de travail de ses employés;

**IL EST PROPOSÉ PAR BARRY ÉSEAU,
DÛMENT APPUYÉ PAR LISIANE MONETTE**

et résolu

Que le conseil d'administration de la CDR Outaouais-Laurentides recommande à l'Assemblée générale des membres d'affecter 5 000 \$ à une réserve pour avantages sociaux;

Que le conseil d'administration de la CDR Outaouais-Laurentides recommande à l'Assemblée générale des membres de verser 127 271 \$ à la réserve générale.

AGA-2013-04

Adoptée à l'unanimité

10. NOMINATION DU VÉRIFICATEUR

Le conseil d'administration suggère et recommande à l'assemblée que la firme Piché & Lacroix CPA inc. agisse à titre d'auditeur pour l'année financière 2013-2014.

**SUR PROPOSITION DE LOUISE QUENNEVILLE,
DÛMENT APPUYÉE PAR NICOLE LEGAULT, IL EST PROPOSÉ QUE** la firme Piché & Lacroix CPA inc. agisse à titre d'auditeur pour l'année financière 2012-2013.

AGA-2013-05

Adoptée à l'unanimité

11. ÉLECTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mme. Chantal Cholette indique qu'il y a 3 postes en élection :

- **Ensemble des délégués en Outaouais : 1 poste à combler (mandat de 3 ans)**
(Élection du poste occupé par Chantal Cholette)
- **Ensemble des délégués Laurentides : 1 poste à combler (mandat de 3 ans)**
(Élection du poste occupé par Julie Roy)



- **Ensemble des délégués Outaouais – Laurentides : 1 poste à combler (mandat de 3 ans)**
(Élection du poste occupé par Suzanne Latour)

Choix d'un président et d'un secrétaire d'élection et de deux (2) scrutateurs d'élection

SUR PROPOSITION DE SUZANNE LATOUR, DÛMENT APPUYÉE PAR LISIANE MONETTE, IL EST PROPOSÉ QUE Martin Van Den Borre agisse à titre de président d'élection, **QUE** Joëlle Ritchie agisse à titre de secrétaire d'élection, **ET QUE** Lysanne Croteau et François Léveillè agissent à titre de scrutateurs d'élection.

AGA-2013-06

Adoptée à l'unanimité

Le président d'élection procède à l'ouverture des mises en candidature :
L'ensemble des délégués en Outaouais : 1 poste à combler

Richard Laframboise propose Chantal Cholette. Cette dernière accepte.

Aucune autre candidature n'est proposée.

SUR PROPOSITION DE LISIANE MONETTE, DÛMENT APPUYÉE PAR DOMINIC ROZON, IL EST PROPOSÉ de mettre fin à la période de mise en candidature.

AGA-2013-07

Adoptée à l'unanimité

Chantal Cholette est élue.

L'ensemble des délégués dans le Laurentides : 1 poste à combler

Richard Laframboise propose Andrée Perrault. Cette dernière accepte.
Thierry Clément se propose.

Aucune autre candidature n'est proposée.

SUR PROPOSITION DE RICHARD BARBEAU, DÛMENT APPUYÉE PAR RAFAËL DÉRY, IL EST PROPOSÉ de mettre fin à la période de mise en candidature.

AGA-2013-08

Adoptée à l'unanimité

Les deux candidats se présentent à l'assemblée. On procède à une élection pour le poste à combler. Le résultat de l'élection est nul.





Le président d'élection propose la suspension des élections de l'ensemble des délégués des Laurentides pour passer à l'ensemble des délégués Outaouais-Laurentides.

L'ensemble des délégués Outaouais - Laurentides : 1 poste à combler

Suzanne Latour se propose.
Elle retire finalement sa candidature.

Aucune autre candidature n'est proposée.

SUR PROPOSITION DE STÉPHANIE RAJOTTE, DÛMENT APPUYÉE PAR JEAN-PAUL ALLARD, IL EST PROPOSÉ de mettre fin à la période de mise en candidature.

AGA-2013-09

Adoptée à l'unanimité

Andrée Perrault et Thierry Clément sont donc élus tous deux par acclamation. Andrée Perrault occupera le poste des délégués Laurentides, alors que Thierry Clément occupera celui des délégués Outaouais-Laurentides.

On félicite les nouveaux administrateurs.

12. VŒUX DE L'ASSEMBLÉE

Louise Quenneville rappelle la collaboration de Patrick Duguay et de Martin Van Den Borre pour le démarrage de la Coopérative de solidarité santé globale Saint-Adolphe-d'Howard. Elle souligne la pertinence de continuer à participer aux assemblées de la CDR.

Richard Laframboise souligne le caractère exceptionnel de la CDROL, notamment le rôle accru des travailleurs, la transformation du membership (plus de coop de travail), etc. Pour cette raison Richard souligne la volonté du CA de poursuivre la réflexion de transformer la CDR en coopérative de solidarité pour permettre d'inclure les travailleurs et membres de soutien sur le conseil d'administration. Ce pourrait être l'occasion de dépoussiérer les règlements de régie interne. (MANDAT #1 : revoir le statut)

Barry Ésau souligne l'apport et le soutien de la CDR au fil des ans pour la coop de travail 1-20 média, qui a maintenant déménagé. Barry souligne l'apport et le professionnalisme des employés, et en ce sens il appuie fortement la proposition de M. Laframboise.





Stéphanie Rajotte ramène sa proposition formulée plus tôt d'utiliser des trop-perçus de la CDR pour offrir des petits prêts (quelques centaines de dollars) qui pourraient permettre à des groupes de démarrer. (MANDAT #2 : étudier la possibilité d'un fonds de micro-crédit)

Martin Van Den Borre profite de l'occasion pour féliciter les promoteurs des projets. Ces derniers contribuent à la vitalité des communautés, et à rendre les collectivités plus résilientes. Les bons résultats de la CDROL sont tributaires des groupes qui passent à l'action un peu partout.

Chantal Cholette, présidente du conseil d'administration, réitère l'intention du conseil de se pencher sur le statut de la CDR, et sur la possibilité d'un fonds de micro-crédit pour les coopératives en démarrage d'ici la prochaine assemblée générale.

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Les points à l'ordre du jour étant épuisés, l'assemblée se termine à 18 h 55.

On invite l'assemblée à se joindre au cocktail.

Chantal Cholette
Présidente d'assemblée

Joëlle Ritchie
Secrétaire d'assemblée

